Certificat de blocs de compétences

**du Certificat de Qualification Professionnelle Gestionnaire de Copropriété**

Au vu de la délibération du jury de CQP en date du ………………….,

la Commission Paritaire Emploi-Formation Métiers de l’Immobilier délivre à

PRENOM NOM

Un certificat de bloc de compétences du CQP Gestionnaire de Copropriété : (cocher les blocs de compétences acquis)

❑ Bloc 1 : Accueillir, informer, conseiller le client-prospect (copropriétaire, membre du conseil syndical…) à la recherche d’un syndic

❑ Bloc 2 : Assurer la gestion administrative d’un portefeuille de biens en copropriété

❑ Bloc 3 : Assurer la gestion financière d’un portefeuille de biens en copropriété

❑ Bloc 4 : Assurer le maintien et l’entretien courant de la copropriété

À Paris, le …

|  |  |
| --- | --- |
| PRÉNOM NOM | PRÉNOM NOM |
| Le/la président/e de la Commission Paritaire Emploi-Formation  Métiers de l’Immobilier | Le/la titulaire des blocs de compétences |